

Attractivité territoriale de la Région Guelmim-Oued Noun : une évaluation quantitative par un indice synthétique

Territorial attractiveness of the Guelmim-Oued Noun Region: a quantitative assessment using a synthetic index.

Auteur 1 : HOUSNI Said.

Auteur 2 : CHEKROUNI Anas.

Auteur 3 : AKDIM Ahmed.

Auteur 4 : HASNAOUI Rachid.

HOUSNI Said, Docteur en Sciences économiques et gestion
Université Ibn Tofail / faculté d'Économie et de Gestion, Kénitra, Maroc.

CHEKROUNI Anas, Docteur en Sciences économiques et gestion
Université Moulay Ismail / faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales, Meknès, Maroc.

AKDIM Ahmed, Doctorant en Sciences économiques et gestion
Université Sultan Moulay Slimane / faculté d'Économie et de Gestion, Béni Mellal, Maroc.

HASNAOUI Rachid, Enseignant-chercheur
Université Ibn Tofail / faculté d'Économie et de Gestion, Kénitra, Maroc.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : HOUSNI .S, CHEKROUNI .A, AKDIM.A & HASNAOUI .R (2025) « Attractivité territoriale de la Région Guelmim-Oued Noun : une évaluation quantitative par un indice synthétique », African Scientific Journal « Volume 03, Num 28 » pp: 0860 – 0879.

Date de soumission : Décembre 2024

Date de publication : Février 2025



DOI : 10.5281/zenodo.14962502
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Dans un contexte marqué par l'ouverture économique et les impératifs de développement durable, les territoires sont confrontés de plus en plus à des défis intégrant des variables économiques, sociales et environnementales. En ce sens, la concurrence forte entre territoires implique la nécessité de trouver une alternative qui fera d'eux des territoires proactifs qui ne s'appuient pas seulement sur leurs ressources naturelles et génériques, mais plutôt sur la conception des politiques territoriales répondant aux enjeux de développement territorial.

Au Maroc, le développement territorial des Provinces du sud est une priorité nationale. En particulier, la région Guelmim-Oued Noun (GON), priorité des acteurs locaux, nécessite des mesures concrètes pour renforcer son attractivité aux investissements, conformément aux ambitions de la régionalisation avancée. C'est dans ce cadre que cette étude propose une contribution analytique significative.

S'appuyant sur une méthodologie quantitative par indicateurs, cette étude évalue le niveau de l'attractivité territoriale de la région GON par un indice synthétique couvrant la période 2015-2022. Les résultats mettent en évidence une amélioration de l'attractivité du territoire de la région GON, notamment en termes de création des opportunités d'emploi et du dynamisme touristique. Toutefois, cette amélioration demeure insuffisante au regard des attentes des décideurs publics régionaux et des besoins de la population locale, notamment dans des domaines clés tels que la création d'entreprises et le développement d'unités d'hébergement. Ce constat implique l'innovation de nouveaux vecteurs de promotion de l'attractivité de la région GON.

Mots clés : Attractivité territoriale ; Régionalisation avancée ; Développement territorial ; Investissement ; Région Guelmim-Oued Noun.

Abstract

In a context marked by economic openness and the imperatives of sustainable development, territories are increasingly facing challenges integrating economic, social and environmental variables. In this sense, the strong competition between territories implies the need to find an alternative that will make them proactive territories that rely not only on their natural and generic resources, but rather on the design of the territorial policies responding to territorial development issues.

In Morocco, the territorial development of the southern provinces is a national priority. In particular, the Guelmim-Oued Noun (GON) region, a priority for local stakeholders, requires concrete measures to enhance its attractiveness to investment, in line with the ambitions of advanced regionalization. It is in this context that this study makes a significant analytical contribution.

Based on a quantitative methodology using indicators, this study assesses the level of territorial attractiveness of the GON region using a synthetic index covering the period 2015-2022. The results highlight an improvement in the attractiveness of the GON region's territory, particularly in terms of creating job opportunities and tourism dynamism. However, this improvement remains insufficient for meeting the expectations of regional public decision-makers and the needs of the local population, particularly in key areas such as business start-ups and the development of accommodation units.

This means we need to innovate new ways of promoting the attractiveness of the GON region.

Keywords: Territorial attractiveness; Advanced regionalization; Territorial development; Investment; Guelmim-Oued Noun region.

Introduction

Dans le contexte de la mondialisation, l'attractivité des territoires est devenue une question cruciale, placée au centre des préoccupations des pouvoirs publics. C'est dans ce cadre que nous devons signaler que le niveau territorial est érigé comme un espace d'innovation des solutions aux problèmes de la population locale.

Au Maroc, le développement de l'attractivité territoriale bénéficie d'un intérêt particulier en constituant une priorité pour les décideurs publics. Cette orientation stratégique est déclinée par la mise en place une série de politiques incitatives afin de permettre au territoire national de devenir plus attractif pour les investissements nationaux et étrangers. Ces derniers restent des catalyseurs de la compétitivité territoriale et de dynamisation de l'économie régionale.

En littérature économique, le développement des territoires s'appuie sur l'identification et la résolution de problèmes économiques et sociaux à travers la mise en place des chantiers structurants visant l'amélioration de leur image vis-à-vis des investissements.

Dans ce contexte, Colletis & Pecqueur (1993) ont stipulé que les ressources propres des territoires sont construites dans des façons différentes, ce qui permet la création d'un avantage compétitif d'un milieu et de lutter contre les inégalités.

En ce même sens, le développement de l'attractivité des territoires constitue une préoccupation majeure pour les décideurs publics au niveau de la région Guelmim-Oued Noun (GON). Cette volonté est traduite par la mise en œuvre des actions importantes en matière de différenciation, de développement des réseaux routiers, de renforcement de compétences et de l'amélioration de l'image de la région, tout en s'appuyant sur une politique de marketing territorial bien conçue. L'objectif central est d'améliorer le climat d'investissement dans ce territoire en vue de répondre aux besoins de la population locale en matière de la création d'emplois, tout en contribuant au renforcement de la position de la région GON en tant que pôle d'attractivité auprès des investisseurs. Ces compétences sont le fruit de l'adoption du chantier de la régionalisation avancée qui constitue une inflexion décisive pour la promotion de l'image des territoires régionaux.

Michalet (1997) a précisé quatre volets indispensables au développement de l'attractivité des territoires en vue d'accéder au rang des régions attractives : 1) construire une image positive du territoire, 2) présenter des services aux investisseurs potentiels, 4) cibler des investisseurs potentiels, 4) offrir des incitations fiscales. Récemment, des interrogations ont émergé sur la capacité des régions du Maroc à attirer des investissements nationaux et étrangers à s'implanter sur ces territoires.

Notre travail de recherche vise à approfondir la réflexion sur la capacité de la région GON à capter et retenir les investissements, qu'ils soient à capitaux marocains et étrangers sur le territoire régional. En mettant la lumière sur le cadrage conceptuel et théorique de ce sujet, nous cherchons à apporter des éléments de réponse à la question suivante : ***Dans quelle mesure la région Guelmim-Oued Noun est plus attrayante pour les investissements, surtout dans un contexte de concurrence économique acharnée entre les territoires ?***

Pour se faire, notre article sera structuré comme suit :

Premièrement, nous allons rappeler la cadre conceptuel et théorique des concepts de base qui s'inscrivent dans la cadre de traitement de cette problématique.

Le deuxième point sera dédié à une brève présentation de la région en mettant l'accent sur le rôle de la régionalisation avancée comme une base fondatrice de dynamisation de l'économie des régions et de réduction des inégalités régionales.

Enfin, un dernier point sera consacré à la discussion des résultats obtenus, synthétisant un ensemble de perspectives que nous estimons de grande utilité pour l'amélioration de l'attractivité de la région GON.

1. L'attractivité territoriale : revue de littérature

Le thème de l'attractivité territoriale a attiré l'attention d'un ensemble d'auteurs et de multiples études économiques. Le traitement de cette problématique nécessite de revenir sur certains fondements théoriques en s'arrêtant dans un premier temps sur la définition des concepts constituant cette recherche. Plusieurs conceptions s'affrontent :

1.1. Le territoire, un concept complexe à cerner

Entamer la question de l'attractivité territoriale impose de définir préalablement la notion du territoire. On parle d'un véritable espace de pratique et de réalisation des objectifs stratégiques initialement identifiés de l'action publique au sein d'un système institutionnel spécifique.

La notion du territoire est polysémique. L'évolution et l'usage croissants de ce concept s'accompagnent d'un flou conceptuel majeur exceptionnel, suscitant un vif intérêt parmi les chercheurs.

Selon l'angle de notre analyse, différentes définitions de la notion du territoire existent dans la littérature.

Tout d'abord, Madiot (1996) a préconisé une définition importante à la notion du territoire. Il l'a qualifié comme étant un siège d'activités et de compétences des collectivités territoriales.

De son côté, Pecqueur (2004) considère le territoire comme une dynamique de coordination entre les différents acteurs qui peuvent contribuer à l'émergence de nouvelles régulations.

Pecqueur (2004) a ajouté qu'il s'agit d'un construit économique, social et politique, géographiquement ancré dans un espace qui jouit de valeurs et de principes sociaux et culturels communs.

Dans ses recherches, Claude Lacour (2018) présente le territoire comme étant : « *une zone géographique locale ou nationale. Le territoire dépend de l'aspect qu'on lui associe* ».

Après avoir défini la notion du territoire, il est nécessaire d'avancer la définition de l'attractivité territoriale qui reste un concept flou avec des interprétations multiples.

1.2. L'attractivité territoriale, une notion multidimensionnelle

Avant d'approfondir la réflexion sur l'évaluation de l'attractivité de la région GON, il est impérativement logique de cadrer le concept de l'attractivité territoriale de manière plus claire. La revue de la littérature sur l'attractivité territoriale est riche d'enseignements. La délimitation et le cadrage théoriques de la notion de l'attractivité territoriale a fait l'objet d'un ensemble de travaux scientifiques. La conceptualisation de la notion de l'attractivité territoriale peut être envisagée sous plusieurs angles (Ballotta, 2004 ; Dubini, 2004, 2006 ; Russo et al., 2012 ; Musolino, 2016).

L'attractivité territoriale est appréciée comme la capacité d'un territoire à attirer des investissements nationaux et étrangers, cela veut dire qu'il s'agit d'un territoire choisi par des opérateurs économiques en tant que zone de localisation de leurs activités économiques, de la création et de développement de nouvelles entreprises (Hubert GÉRARDIN & Jacques POIROT, 2010).

L'OCDE (2005) stipule que l'attractivité des territoires est « *la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique de la régénération urbaine* ».

La notion de l'attractivité est de plus en plus utilisée dans la littérature économique. Certes, la délimitation et la définition conceptuelles de l'attractivité territoriale dans le domaine de la mise en œuvre des actions de développement territorial a suscité l'attention des chercheurs en économie, comme Gérardin & Poirot (2010). Selon les travaux des deux chercheurs : « *L'attractivité d'un territoire d'être choisi par un acteur comme zone de localisation pour tout ou partie de ses activités* ».

La promotion de l'attractivité des territoires repose donc sur la nécessité de doter les régions par des compétences et des attributions solides dans un cadre institutionnel et juridique répondant aux enjeux de développement du territoire régional.

2. La régionalisation avancée, un choix stratégique au service du développement territorial

Dans un contexte caractérisé par la montée en charge du territorial, le développement économique et social des provinces du Sud, notamment la région GON, est indissociable de la régionalisation avancée qui l'accompagne. En fait, à travers cette réforme territoriale adoptée en 2015, le Maroc ambitionne de tirer parti des avantages inhérents à chaque région en matière d'opportunités d'investissement et de la création de la valeur.

L'approche décentralisée adoptée a choisi la région en tant qu'une nouvelle échelle territoriale de déploiement et de mise en œuvre des programmes de développement territorial. Ce dernier se qualifie comme étant le renforcement de la capacité des acteurs à maîtriser les mutations et les changements qui les concernent (Deffontaines & Prod'homme, 2001).

En constituant un pas dans l'histoire du Maroc contemporain, l'adoption de la régionalisation avancée ambitionne d'apporter des réponses plus précises et pérennes à la volonté nationale et populaire. Ce chantier majeur vise l'accompagnement de la mise en œuvre des diverses stratégies de développement en vue de réaliser des résultats tangibles et chiffrés, produisant un impact positif sur la communauté ciblée (Maria.J & Noufissa, 2016).

Par ailleurs, la Constitution de 2011 a attribué une position prépondérante aux collectivités territoriales, notamment les régions. La nouvelle réforme territoriale du Maroc, passant de 16 à 12 régions, a instauré les bases solides d'un modèle régional marocain, fondé sur la création des régions économiquement et géographiquement interdépendantes, tout en préservant une forte harmonie sur les plans social et culturel.

Ce progrès institutionnel a été couronné véritablement par l'avènement et la promulgation des lois organiques relatives aux régions (114-11) publiées en 2015, s'inscrivant dans le cadre de nouvelle réforme territoriale engagée par le Maroc.

Dans ce nouveau contexte, les régions sont devenues une partie prenante impliquée et responsabilisée dans la conception et la mise en œuvre des chantiers de développement inclus dans leur Programme de développement, notamment le volet relatif à l'amélioration de leur attractivité pour devenir un territoire d'accueil des investissements et des activités productrices et créatrices d'emplois. L'amélioration de l'attractivité territoriale est une pièce angulaire dans le développement régional (D. Musolino, S. Volge, 2020).

En conséquence, le développement territorial inclusif s'inscrit dans le cadre de nouvelles formes d'intervention publique où le territoire est l'origine et la conséquence des interactions collectives entre les différents acteurs (Béhar, 2000).

3. Démarche méthodologique

Notre travail se base sur une approche exploratoire par indicateurs de performance, en proposant aux acteurs territoriaux de la région GON et aux chercheurs concernés une évaluation quantitative de l'attractivité du territoire en question.

Dans la littérature scientifique, plusieurs travaux ont utilisé un ensemble d'indicateurs territoriaux dans la mesure du niveau de l'attractivité des territoires à l'instar des travaux de Milhan Chaze (2017). Grâce à la disponibilité de données, nous évaluons le niveau de l'attractivité du territoire régional GON en choisissant quatre (4) types d'indicateurs quantitatifs importants (Tableau N° 1), reconnues par la littérature académique.

Tableau N° 1 : Indicateurs de mesure de niveau d'attractivité des territoires

Indicateurs	Référence scientifique	Année
Taux de création d'entreprises	Eurostat	2020
La création d'emplois	OCDE	2022
Le nombre de nuitées touristiques	Eurostat	2022
L'évolution du nombre de résidences & de logements	Milhan Chaze	2017

Source : Analyse des auteurs.

Pour concrétiser les résultats de notre recherche, nous avons appliqué la méthode de normalisation « *Min-Max Scaling* » sur les indicateurs de mesures des performances observées pour la période 2015-2022 (Tableau N°2) en appliquant la formule suivante :

$$I' = \frac{I - I_{min}}{I_{max} - I_{min}}$$

Où :

- I : valeur brute de l'indicateur
- $I_{max} - I_{min}$: valeurs (maximale et minimale) de l'indicateur dans l'ensemble de données.

Tableau N°2 : Normalisation des indicateurs de mesure de l'attractivité territoriale

Indicateurs de mesure normalisés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'emploi	0,00	0,92	0,97	0,86	0,13	1,00	0,99	0,68
Nbre de résidences & de logements	1,00	1,00	0,15	0,01	0,14	0,00	0,07	0,03
Nuitées touristiques	0,37	0,40	0,24	0,65	1,00	0,00	0,07	0,57
Création des entreprises	1,00	0,90	0,75	0,70	0,97	0,42	0,26	0,00

Source : Auteurs

De plus, en affectant un poids à chaque dimension du modèle, nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau N° 3 : Les quatre Dimensions du Modèle

Dimension du Modèle	Degré de priorité	Poids calculé
Taux d'emploi	4	31%
Nbre de résidences & de logements	2	15%
Nuitées touristiques	3	23%
Création des entreprises	4	31%

Source : Auteurs

Sur la base des résultats ci-dessus, nous avons créé un indice d'attractivité synthétique, avec un objectif d'évaluer le niveau de l'attractivité spécifique à la région de GON. Ce choix a été guidé par l'importance de cet outil d'évaluation. Depuis longtemps, l'indice synthétique a attiré l'attention des auteurs comme Irving Fisher (1922) qui a souligné l'importance de travail avec un indice adapté à la finalité de l'analyse. De plus, des économistes tels que R. Frisch, T. Haavelmo (1940) ont exploité des indices dans la mesure et l'évaluation des phénomènes complexes, notamment l'attractivité territoriale.

4. La région GON : Présentation et diagnostic économique

Entamer l'évaluation du niveau de l'attractivité d'un territoire donné implique sa présentation de manière précise et claire.

4.1 Présentation administrative et situation géographique de la région GON

Avant toute chose, c'est l'ancienne région de Guelmim Es-Semara, amputée de deux de ses provinces, ne conservant que trois d'entre elles à savoir : La province de Guelmim, la province de Tan-Tan et la province d'Assa-Zag. À ces trois provinces, la province de Sidi-Ifni a été ajoutée.

Sur le plan administratif, avec une superficie de 46.108 km², la région de GON compte 53 communes, réparties entre 8 urbaines et 45 rurales.

Sous l'appellation de Bab-Sahra « *La porte du Sahara marocain* » et passage obligé entre le Nord et le Sud du Royaume du Maroc, la région GON est située au centre géographique du pays. Elle est limitée au Nord par la région de Souss-Massa. Au Sud, elle est abordée par la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et de l'Est par les frontières algériennes et la République Islamique de la Mauritanie et de l'océan Atlantique de l'Ouest.

En tant que facteur d'attractivité, sa position géographique idéale lui permet d'être un centre puissant et stratégique afin qu'elle joue un rôle déterminant en tant qu'une porte d'ouverture sur les pays voisins. Ces données nous permettent d'avancer que la région GON était une capitale commerciale historique entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest et à la confluence de cultures diverses.

D'après la littérature économique, la position géographique stratégique est censée améliorer l'attractivité de la région pour l'investissement privé notamment les travaux de Fabrice HATEM & Jean-Daniel TORDJMAN (1995). Selon ces auteurs, la position géographique d'un territoire est une étape cruciale qui constitue le processus de présélection des territoires d'implantation pour les entreprises et les investissements étrangers pour accroître leurs activités.

Sur le plan démographique, selon les résultats du dernier RGPH de 2024, notons que la région GON compte 448.685 habitants dont 33,23 % résident en milieu rural, soit une part de 0,12 % de la population nationale.

Entre (2014-2024), la région a enregistré un taux de croissance annuel de la population régionale évaluée à 0,34 %, largement inférieure par rapport au taux national de 0,85%.

La répartition géographique de la croissance démographique dans la région se concentre principalement dans les centres urbains, contre une relative stabilisation, voire un déclin progressif, de la population rurale. La région GON a pour capitale administrative (chef-lieu) la ville de Guelmim.

4.2 Le poids de la région GON dans l'économie nationale

La détermination de la contribution de la région GON dans l'économie marocaine sur la base de nombreux indicateurs territoriaux économiques utilisés dans la littérature scientifique traitant cette thématique.

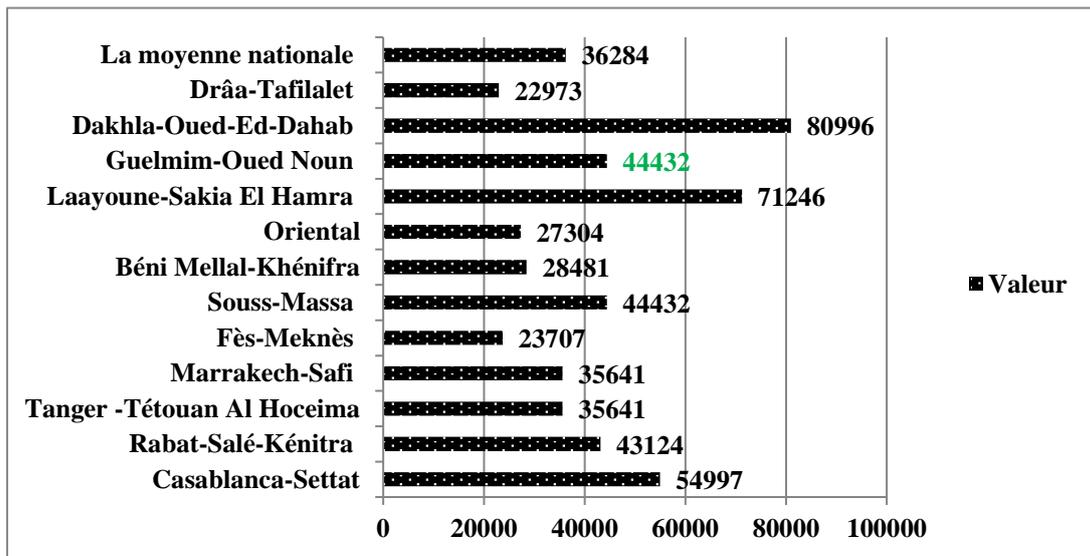
4.2.1 La région GON, un PIB par habitant supérieur à la moyenne nationale

Économiquement, le PIB par habitant constitue un agrégat de grande importance, permettant de classer les pays, les régions et les différents territoires selon leur richesse sur une période donnée (généralement une année). L'objectif est de juger la santé économique des territoires en question et connaître le niveau de leur développement.

Dans les autres régions du Maroc, le PIB par habitant s'est situé entre 22730 DH, enregistré dans la région de Marrakech-Safi et 35641 DH dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. En 2022, le PIB par habitant s'élève à 36284 DH au niveau national.

La région GON a enregistré une valeur de PIB par habitant supérieure à la moyenne nationale. Ce qui témoigne une dynamique de développement régional et souligne l'importance des politiques locales pour stimuler la croissance.

Graphique N° 1 : Le PIB/habitant dans la région GON (en valeur)

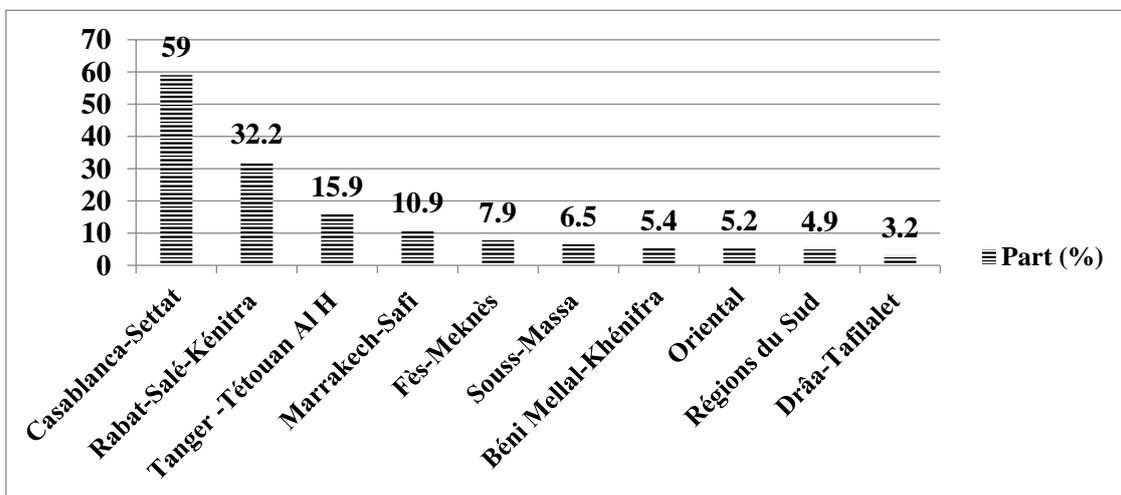


Source : Auteurs, données du HCP, 2022

4.2.2 La contribution de la région GON au PIB national

En valeur, les agrégats des comptes régionaux montrent clairement que les trois régions du Sud ont contribué faiblement dans la création de la richesse nationale, par rapport à la contribution de la majorité des autres régions du Royaume (Graphique N°2).

Graphique N°2 : Contribution régionale à la création du PIB national (en valeur)

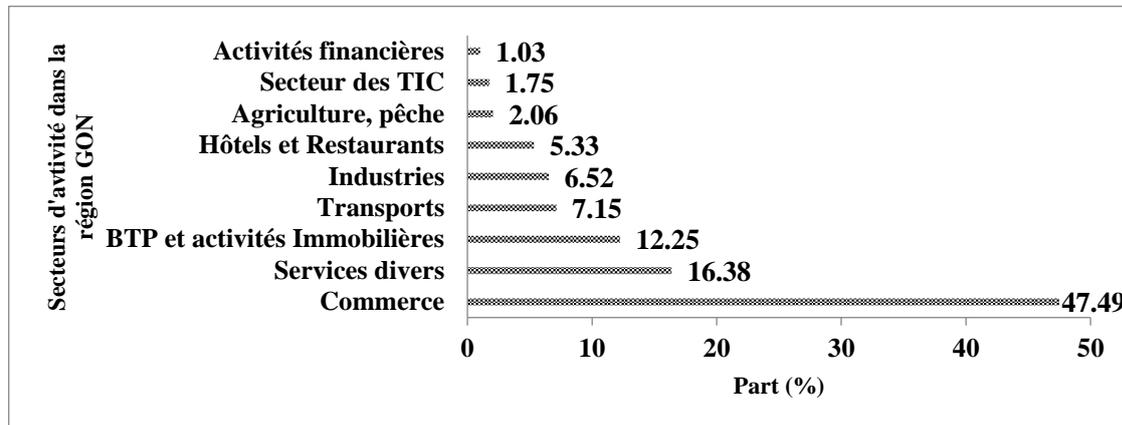


Source : Auteurs, données du HCP, 2022

4.2.3 La structure des secteurs d'activité de la région GON

La région GON se caractérise par la présence d'un ensemble de secteurs d'activités économiques divers. Cela constitue une opportunité que les décideurs publics doivent valoriser et tirer profit en vue de répondre à la problématique du chômage dans ce territoire.

Graphique N°3 : Secteurs d'activité dans la région GON



Source : Auteurs, données de l'OMPIC, 2022

À la lumière du graphique ci-dessus, il ressort que le secteur du commerce accapare une part importante dans l'économie de la région GON avec un pourcentage de plus de 47%, suivi du secteur des services divers en enregistrant un pourcentage de 16,38 %.

5. L'attractivité du territoire de la région GON : Analyse et évaluation

Dans un contexte marqué par une forte concurrence entre les territoires, les enjeux de développement et les besoins croissants des citoyens, les pouvoirs publics au niveau territorial se trouvent dans l'obligation d'agir et d'engager des investissements destinés au développement du territoire.

5.1 L'amélioration de l'attractivité, un levier de la politique de développement du territoire régional GON

L'analyse de la littérature montre que la décision des entreprises relative à leur implantation dépend de quatre déterminants majeurs : la taille du marché, le coût des facteurs de production, le nombre d'entreprises locales et étrangères déjà présentes, la politique d'attractivité mise en place par les décideurs publics (Mucchielli, 1998).

En profitant des ambitions de la régionalisation avancée, les pouvoirs publics au niveau de la région GON ont déployé de multiples efforts en vue de créer des conditions favorables à la décision d'investissement et l'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE). À cet égard, ils ont lancé un programme de développement de l'attractivité de la région GON dont

l'objectif central consiste à renforcer le positionnement compétitif de la région en mettant en valeur ce territoire.

En littérature économique, un territoire est qualifié comme attractif dans la mesure où il a la capacité d'offrir et de présenter des conditions de localisation et d'accueil plus favorables que celles offertes par les territoires concurrents (Hatem, 2004).

Dans ce contexte, le programme de développement de l'attractivité de la région GON mené par les autorités publiques a trait au climat des affaires dans ce territoire en proposant une charte régionale d'investissement. Son objectif consiste à accroître l'offre en infrastructures dédiées à l'investissement à travers un schéma directeur de l'offre d'accueil des entreprises.

Dans une étude menée sur les firmes multinationales américaines, Kumar (1994) a montré l'influence positive de la qualité des infrastructures sur la décision des investisseurs en vue de s'implanter dans les territoires d'accueil. Les efforts se sont basés sur l'élaboration d'une stratégie régionale de marketing territorial permettant à la région de développer une communication forte au service de la promotion de son territoire auprès des investisseurs étrangers et nationaux.

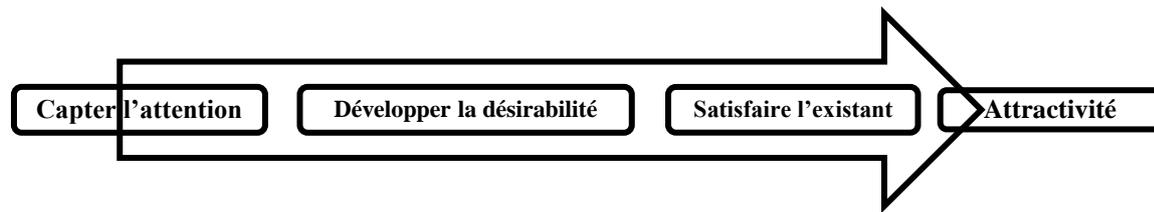
Enfin, il y a lieu de la création d'un « *Fonds Régional d'Investissement* » qui interviendra comme partenaire financier des nouveaux projets d'investissement industriels.

Le programme de développement de l'attractivité régionale repose sur quatre composantes stratégiques :

La première composante du programme examinera le climat des affaires dans la région, en insistant sur la contrainte foncière et proposant une charte régionale d'investissement. La deuxième composante permettra de valoriser l'offre territoriale, d'accroître l'offre en infrastructures dédiées à l'investissement et promouvoir les zones d'activités au niveau de la région à travers le schéma directeur de l'offre d'accueil des entreprises y compris des mesures d'aides accordées aux entreprises et une étude de repositionnement des zones industrielles déjà existantes afin de les redynamiser. D'après Jacques Poirot & Hubert Gerardin (2010), le renforcement des infrastructures est un facteur décisif de l'attractivité et du dynamisme d'un territoire pour devenir une destination pour des activités productives.

La troisième composante s'intéressera à l'élaboration d'une stratégie régionale de marketing territorial permettant à la région de développer une communication forte et adaptée au service de son image. Maëva Chanoux (2017) a procédé à la synthétisation des actions à mettre en place en vue de promouvoir l'attractivité territoriale (Figure N°1).

Figure N°1 : Les actions de la promotion de l'attractivité territoriale selon Maëva Chanoux



Source : Maëva Chanoux, 2017.

La quatrième composante du programme est consacrée à la mise en place d'un Fonds Régional d'Investissement qui interviendra comme partenaire financier des nouveaux projets d'investissement industriels dans la région relevant du Plan d'Accélération Industrielle.

Soulignons que l'attractivité d'un territoire reflète une sorte d'état de santé de son économie et elle demeure un indicateur économique largement utilisé dans la mesure de la performance globale du territoire (Keramidas, 2012 ; Hatem, 2005).

En ce même sens, il a été confirmé que l'amélioration de l'attractivité des territoires est placée au cœur des actions exécutées par les différents acteurs publics (Noisette & Vallerugo, 2010). Pour les décideurs territoriaux dans la région GON, l'incitation des dirigeants des entreprises nationales et étrangères constitue une priorité absolue, en raison de leur contribution importante dans la création de la croissance économique et la génération d'opportunités d'emplois durables.

5.2 L'Évaluation l'attractivité de la région GON : Résultats et discussion

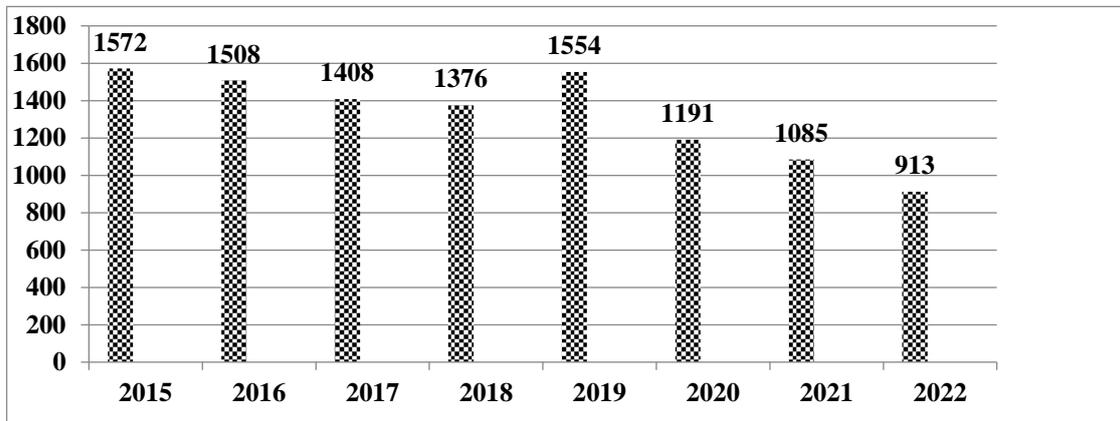
L'analyse de littérature montre qu'avant de prendre des décisions pertinentes, les décideurs publics doivent recourir à la question d'évaluation comme un mécanisme de justification de la dépense publique et d'orientation de l'action publique.

Cette évaluation se base sur un ensemble d'indicateurs de mesure de nature quantitative. Ils sont issus de la revue de littérature que nous avons réalisée sur cette thématique de recherche.

5.2.1 La démographie des entreprises dans la région GON

Dans un environnement concurrentiel entre les territoires les uns avec les autres, cherchant à attirer et retenir des investissements et des activités productives, les décideurs publics au niveau de la région GON ont multiplié leurs efforts en visant la stimulation de la création des entreprises dans l'ensemble du territoire régional.

Graphique N° 4 : La création des entreprises dans la région GON



Source : Auteurs, données de l'OMPIC, 2022.

En 2022, l'analyse du graphique ci-dessous dresse une baisse remarquable du nombre d'entreprises créées d'un pourcentage de 41,92 %, comparativement à l'année 2015. Il est passé de 1572 entreprises à un nombre global de 913 en 2022. Ce constat alarmant nécessite la multiplication des efforts auprès de l'ensemble des acteurs territoriaux en vue de dynamiser l'économie de la région.

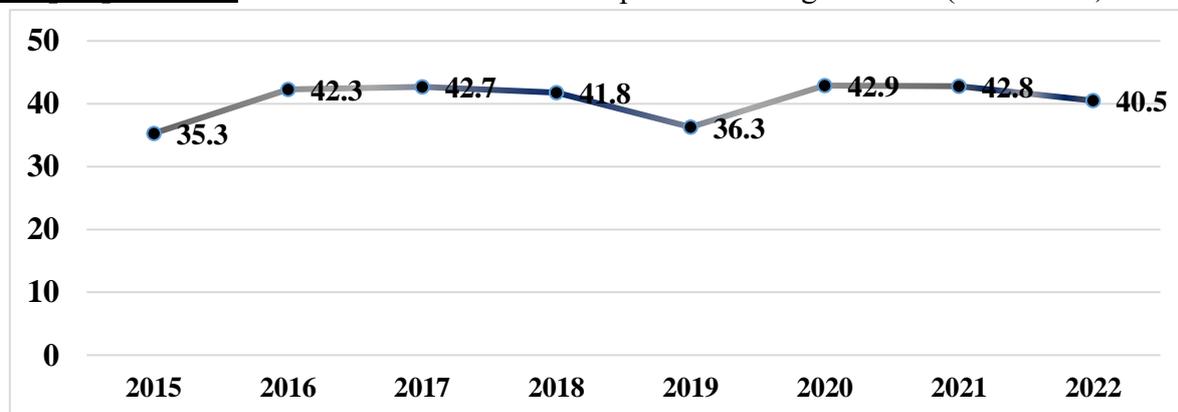
5.2.2 L'évolution de l'emploi dans les secteurs de production dans la région GON

Il s'agit ici d'un indicateur pertinent qui donne un aperçu de mesure de la capacité des territoires dans l'attraction et la promotion des investissements.

Économiquement, la création d'emploi constitue un agrégat sur lequel les États agissent en vue d'assurer leurs équilibres macroéconomiques.

Dans ce même sens, conscients de la problématique du chômage qui touche la population locale, notamment les jeunes diplômés, les décideurs publics au niveau territorial ont mis en place une série de mécanismes dédiés à la lutte contre ce phénomène inquiétant qui reste très élevé dans la région.

Graphique N° 5 : Évolution de la création d'emploi dans la région GON (2015-2022)



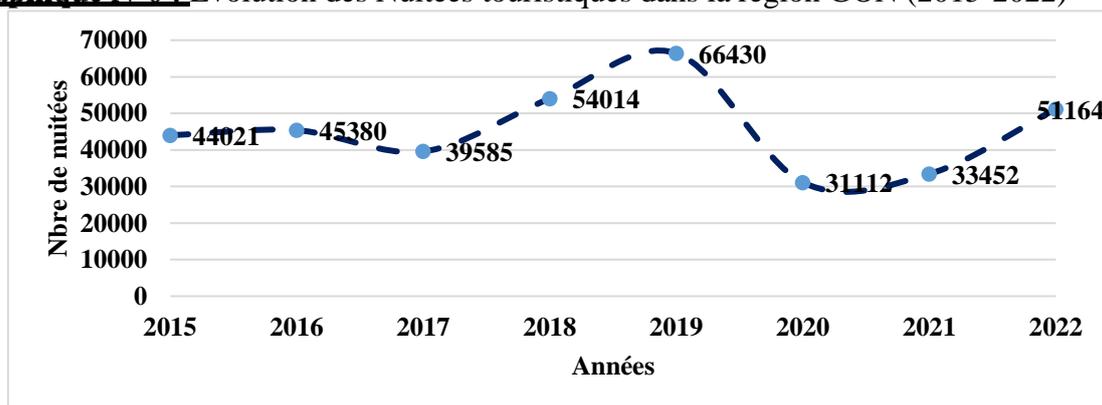
Source : Auteurs, données de l'annuaire statistique de la DR-HCP, Guelmim, 2024.

L'analyse du graphique N° 5 offre une vue claire sur l'évolution du taux de chômage dans la région GON. Il en ressort que le taux de chômage reste plus élevé dans cette région, ce qui nécessite la réflexion à la mise en place des actions pertinentes dédiées à la réduction du nombre de chômeurs dans ce territoire, tout en impliquant tous les acteurs territoriaux concernés dans la conception et la déclinaison des mesures concrètes en faveur de l'atténuation des effets néfastes de ce phénomène sur la population locale.

5.2.3 La fréquentation touristique dans la région GON

La région de GON se démarque par l'existence d'une richesse touristique exceptionnelle et diversifiée allant du culturel au naturel, notamment le tourisme d'aventure et des sports mécaniques (Quad, Buggy, etc.). Son caractère désertique lui permet de devenir une région unique ainsi qu'une destination touristique de premier choix pour les visiteurs marocains et étrangers.

Graphique N°6 : Évolution des Nuitées touristiques dans la région GON (2015-2022)



Source : Délégation provinciale du Tourisme – Guelmim, 2023.

Les résultats du graphique ci-dessus montrent que le nombre de nuitées dans la région GON demeure important, témoignant un dynamisme touristique favorable. Cette conclusion confirme la présence de la région en tant que destination touristique des visiteurs et des touristes en bénéficiant des actions publiques dédiées à la valorisation des atouts touristiques diversifiés de la région.

5.2.4 L'évolution du nombre de résidences et de logements dans la région GON

Le pourcentage de logements ayant le statut de résidence et leur évolution dans le temps est cité par certains auteurs comme indicateur utilisé en vue d'évaluer le niveau d'attractivité des territoires (Milhan CHAZE, 2020). Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de résidences et de logements sur une période de huit ans, c'est-à-dire de 2015 à 2022.

Tableau N°4 : Évolution du nombre de résidences et de logements dans la région GON (2015-2022)

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre de résidences & de logements	115	115	53	43	52	42	47	44

Source : Auteurs, données de l'annuaire statistique de la DR-HCP, Guelmim, 2024.

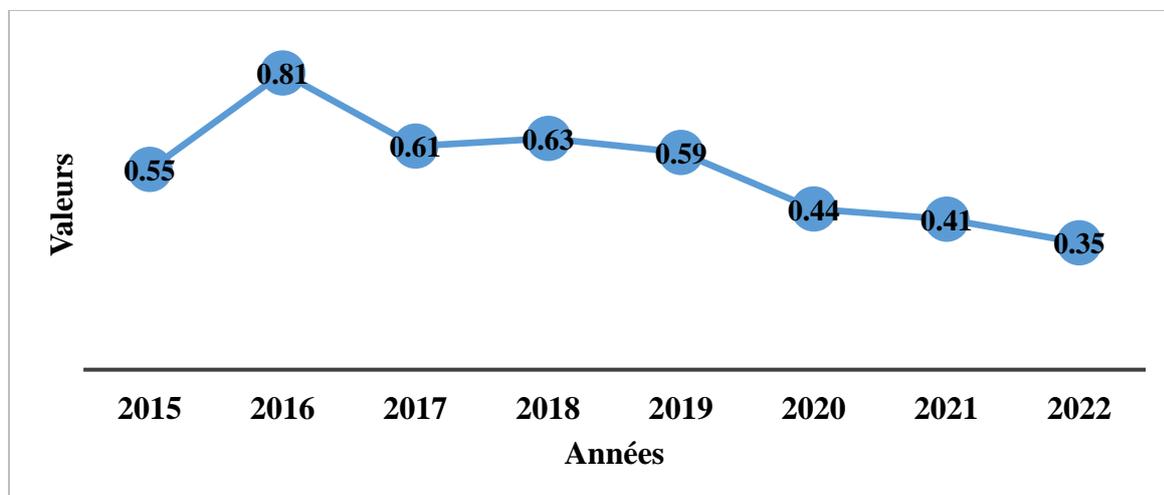
D'après le tableau N°4, les valeurs observées varient entre un maximum de 115 résidences enregistré au pendant deux années (2015-2016) et un minimum enregistré en 2020 qui a été de 42 résidences.

Entre 2015 et 2022, le nombre de résidences a diminué de 61,7 %. L'analyse des variations montre que le secteur des résidences et logements a subi une forte régression depuis 2015, passant de 115 à 44 unités en 2022. Cette réalité nécessite une forte réflexion auprès des acteurs territoriaux afin d'identifier les causes réelles de cette chute incompressible en mettant en place des solutions innovantes visant le développement de la capacité d'hébergement de la région.

5.3 L'analyse de l'attractivité territoriale par un indice synthétique

Le graphique ci-dessous révèle une évolution contrastée de l'attractivité de la région GON sur la période 2015-2022. Il en ressort de sa lecture des constatations pertinentes. En 2016, il y a lieu de l'enregistrement d'une hausse significative en matière de l'amélioration de l'attractivité de la région étudiée. L'indice connaît une croissance en atteignant un pic en 2016. Cela s'exprime par l'engagement des décideurs publics régionaux dans la mobilisation des investissements destinés à l'impulsion de l'attractivité territoriale, notamment dans le cadre du lancement du Nouveau Modèle de Développement des Provinces du Sud (2016-2022).

Graphique N° 7 : Indice synthétique d'attractivité de la région GON



Source : Auteurs

Toutefois, l'indice a connu une baisse marquée, particulièrement à partir de 2020. Cette décroissance interroge sur les facteurs ayant contribué à l'incapacité de la région à attirer les investissements qui peut se justifier par la propagation de la Covid19 qui a limité l'entrée des flux d'investissements. Cette réalité inquiétante a poussé les pouvoirs publics régionaux à mettre en place un plan de relance économique, boostant l'attractivité de la région afin de capter plus d'investissements et créer davantage des emplois décents.

6 Perspectives de promotion de l'attractivité territoriale de la région GON

Avec l'accroissement de la mobilité internationale du capital productif, l'attractivité territoriale est un sujet fortement inséré dans les missions des États et des collectivités territoriales en cherchant la création des facteurs de développement économique et social des populations locales.

Synthétiquement, en vue de promouvoir l'attractivité des territoires régionaux, nous proposons de :

- ✓ Asseoir un cadre juridique simple et attractif pour la promotion de l'investissement productif dans les régions ;
- ✓ Investir dans une politique de marketing territorial méthodologiquement robuste¹ et axée sur la valorisation de l'offre et des atouts du territoire (*Branding*) ;
- ✓ Résoudre les problèmes liés à l'accès des investisseurs au foncier ;
- ✓ Renforcer la digitalisation des services dans la région pour améliorer la transparence et la bonne gouvernance ;
- ✓ Innover de nouveaux mécanismes en vue de répondre aux exigences du financement des programmes de développement territorial ;
- ✓ Élargir le champ d'intervention des régions en évitant toute source de chevauchement avec les autres acteurs institutionnels, valorisant le rôle déterminant de la région de la déclinaison de l'ensemble de visions de développement ;
- ✓ Préciser soigneusement les engagements réciproques de chaque acteur dans la cadre de la contractualisation État-Régions ;
- ✓ Évaluer les Programmes de Développement Régional (PDR) menés par les régions afin juger leur impact économique et humain sur la population locale.

¹ Elle commence du diagnostic, l'élaboration puis la réalisation d'un plan d'actions pertinent au regard des objectifs fixés.

Conclusion

Le présent travail propose une évaluation quantitative de l'attractivité territoriale de la région Guelmim-Oued Noun (GON), au moyen des indicateurs de performance et d'un indice synthétique calculé à partir de quatre indicateurs clés, issus de la littérature spécialisée.

Les résultats révèlent une évolution positive, marquée par des acquis notables en matière de création d'emplois et de dynamisme touristique. Cependant, l'attractivité globale de la région reste en deçà des attentes des opérateurs économiques, des besoins de la population locale et des ambitions des pouvoirs publics régionaux. Malgré des avancées repenties, le classement de la région GON en termes d'attraction des investissements ne correspond pas à son potentiel économique.

Cette recherche constitue l'une des premières tentatives d'analyse systématique de l'attractivité de la GON, particulièrement dans le contexte de la mise en œuvre de politiques publiques dédiées au développement territorial. Son originalité réside dans sa démarche méthodologique, qui combine une approche quantitative et une perspective adaptée aux spécificités régionales. Néanmoins, en dépit de la pertinence et la significativité des résultats obtenus, les limites de la présente étude peuvent constituer des pistes stimulantes pour la réalisation et la poursuite des recherches futures plus approfondies.

Dans notre cas, en vue de parvenir à cette fin, une évaluation qualitative, associée à un élargissement empirique économétrique s'impose comme une continuité logique à ce travail de recherche. Une telle démarche permettrait non seulement de vérifier les conclusions actuelles, mais aussi de produire des résultats rigoureux et scientifiquement robustes.

BIBLIOGRAPHIE

- Ballotta M.** (2004). Factors, actions and policies to determine the investment attractiveness of a territorial system. *World Bank, WBI/PSD Investment Climate Seminar Series*. Washington, January.
- CHAZE, Milhan** (2017). *Projet PSDR AttractInnov, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Série Focus PSDR4*.
- D. Musolino & S. Volget.** (2020). Towards a multidimensional approach to the study of territorial attractiveness. DOI : <https://doi.org/10.7202/1063710ar>
- Dubini P.** (eds) (2004) *L'attrattività del sistema Paese. Profili territoriali e idealtipi per le imprese*, Milano : Il Sole 24 Ore.
- Hatem F,** (2004), *Investissement international et politiques d'attractivité, Edition Economica Paris*.
- Haut-Commissariat au Plan.** (2023), « *Annuaire statistiques* », Direction régionale, Guelmim. <https://doi.org/10.7202/1106872ar>.
- Hubert GÉRARDIN & Jacques POIROT.** (2010). L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel, *De Boeck Supérieur « Mondes en Développement »*, 38 (149). pp : 27-41.
- Iris Ryu, Alissa Gorelova, Michael Flood & José Ignacio Donoso Salas,** OCDE. 2024. "A granular approach to measuring regional attractiveness".
- Kumar N,** (1994). Determinants of export orientation of foreign production by Us multinationals: An intercountry analysis, *Journal of International Business*, 25(1), p.p.141-156.
- Le Matin.** (2024). *Vision 2030 : Le Maroc prépare ses territoires.* (<https://fr.scribd.com/document/795085303/LE-MAROC-PRE-PARE-SES-TERRITOIRES>)
- Maria-, J., & Noufissa, M.** (2016). *La régionalisation avancée au Maroc : Perspectives et défis. Revue Organisation et Territoire N°2*, 2016.
- Michalet C.A,** (1997a), « *Strategies of multinationals and competition for foreign direct investment* », Foreign Investment Advisory Service, *Occasional Paper N°10*
- Michalet C.A,** (1997b), « *Le renforcement de l'attractivité : Tunisie* » dans « *IDE et développement industriel méditerranéen* », Bertrand Bellon et Ridha Gouia, *Economica*, 1997.
- Mucchielli, J.L., & MAYER T.,** 2004, *Multinational Firm's Location and the New Economic Geography*, Elgar, London.
- Mucchielli, J.-L.** (1998). *Multinationales et mondialisation, Éditions du Seuil*, Paris.
- Mulkay, B.,** 2006. *La compétitivité d'un territoire. Colloque du CRIES, 9 et 10 octobre.*

OCDE, (2005), International Symposium « Enhancing City Attractiveness for the Future », 2-3 June, 2005, Nagoya Congress Centre, Japan.

Olivier Keramidas, Ekaterina Le Pennec & Sarah Serval. (2016). Caractériser l'attractivité d'un territoire, une approche par les ressources : le cas de 5 EMN européennes nouvellement implantées dans la région de Kalouga en Russie. *Revue Management internationale*, Vol 20.

Pecqueur, B. (2004). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. Paris: IRD, 295-316. ISBN 2-7099-1574-X.

Russo A. & al. (2012). ATTREG. The Attractiveness of European regions and cities for residents and visitors. Final report. Terragona, *ESPON & University Rovira i Virgili*.